Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coût de l'Assurance obligatoire des soins: bonne performance du canton de Vaud

Selon les chiffres mis à disposition par santésuisse (l'association faîtière des assureurs maladie) lors de sa conférence de presse de ce jour, les coûts de l'assurance maladie augmentent moins vite dans notre canton que dans l'ensemble de la Suisse. Par ailleurs, les réserves des assureurs vaudois sont beaucoup trop importantes. Les primes des Vaudois devraient donc très peu augmenter en 2007.

Selon les chiffres présentés par santésuisse aujourd'hui lors de sa conférence de presse, le coût de l'assurance maladie, entre 2004 et 2005, a progressé moins vite dans le canton de Vaud (+4,8%) qu'en Suisse (+5,6%). Pour l'essentiel, cette bonne performance de notre canton est due à la maîtrise des coûts dans le secteur de l'hospitalisation. En effet, alors que les charges des assureurs pour l'hospitalisation augmentent de 4,1% en moyenne suisse, elles sont quasiment restées stables dans le canton de Vaud (+0,3%).

Dans le même temps, selon les comptes des assureurs du canton de Vaud, les réserves passaient de 500 à 547 millions, soit une augmentation de 9,4%. Par rapport aux obligations légales, cette croissance se traduit par un surplus de réserves toujours plus important, qui atteint 219 millions à fin 2005.

Compte tenu de cette évolution, les assurés vaudois sont en droit de s'attendre à une augmentation minime, et en tout cas inférieure à la moyenne suisse, de leurs primes d'assurance maladie en 2007.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 septembre 2006

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 06